

17

Laurence BEGIN-BOREL  
2 LA PREE  
17600 SAINT SORNIN

Le 13 juillet 2021

A l'attention du commissaire enquêteur

PARCELLES :  
1050 - 485 - 486

J'ai acquis en 2002 une propriété batie et terrains au lieudit de la Prée. Depuis plus de 10 ans j'exerce une activité d'hébergement touristique avec 3 chambres d'hôtes et 2 gites.

Après avoir consulté la carte du projet de PLU j'ai constaté avec étonnement le classement de mon site en zone agricole A pour les parcelles 1050 et 485 et une partie de la 486, dont la majeure partie est en zone N (naturelle).

C'est incohérent d'avoir mis ma propriété en zone A alors que j'ai des hébergements touristiques. Cela bloquerait mes projets de développement à savoir un hébergement insolite ou un mini golf...

D'autres lieux d'hébergement touristique sur la commune sont classés en zone AL (parcelles 93 etc Leuze).

Serait-ce un oubli pour moi ?

C'est pourquoi je demande à ce que l'ensemble de ma propriété soit en zone AL afin de promouvoir le tourisme dans le respect de l'environnement, ce qui a toujours été fait.

Laurence BEGIN BOREL



